

L'eau en Provence : du partage de la pénurie à celui des économies

Marie Jacqué

Maître de conférences – HDR en sociologie

Aix-Marseille Université

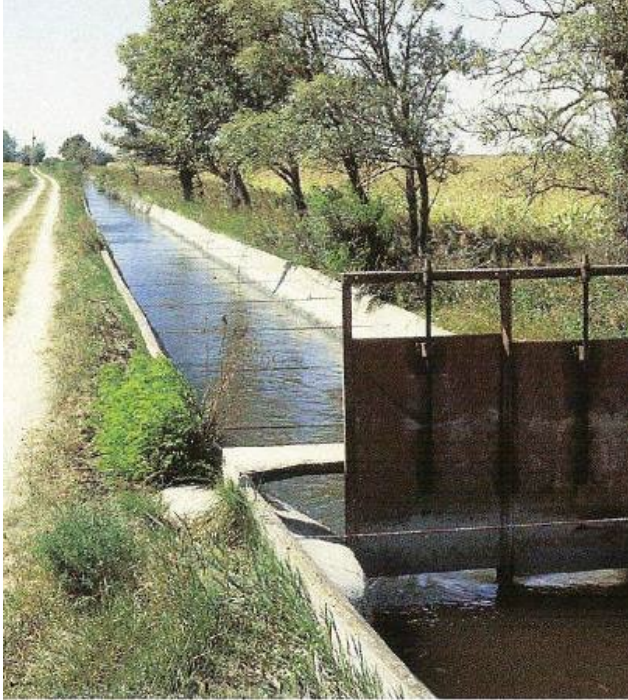
Laboratoire Population Environnement Développement



Des structures anciennes de maîtrise de l'eau

- Un captage de l'eau pour des usages domestiques pour alimenter les fontaines et les lavoirs, captages de sources
- Des techniques d'irrigation par la rétention (terrasses) et la récupération de l'eau (galeries drainantes, mines) et des eaux de ruissellement des canaux.
- Déviation et canalisation des cours d'eau en Provence au Moyen Age pour actionner les moulins (blé, chanvre, huile, fer)

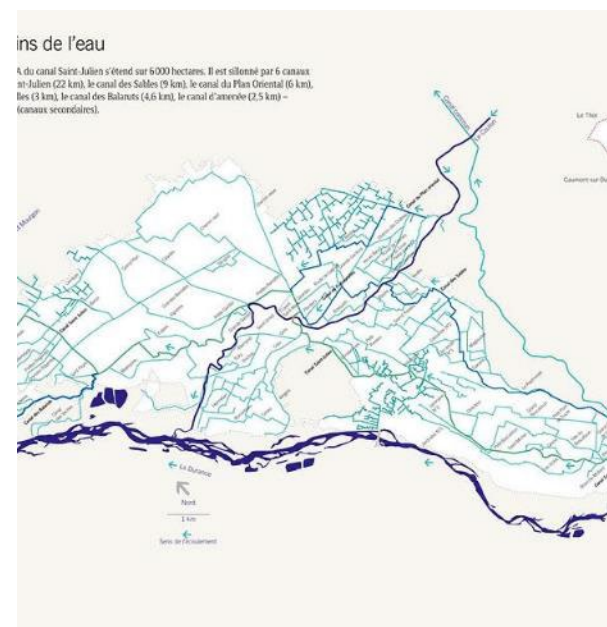
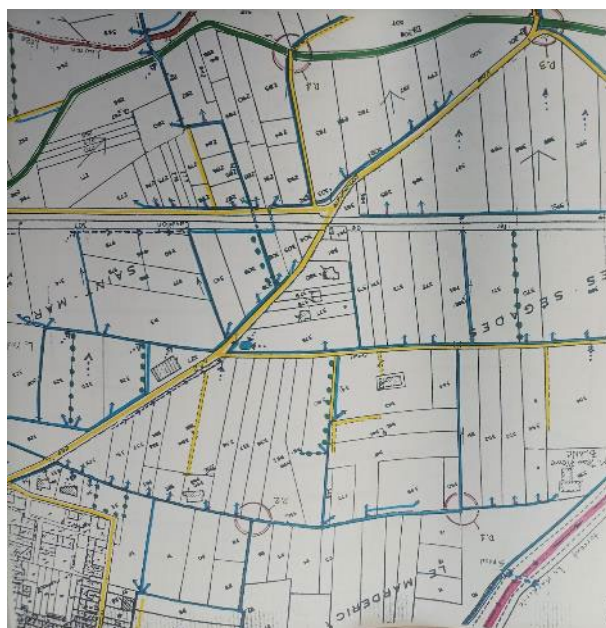
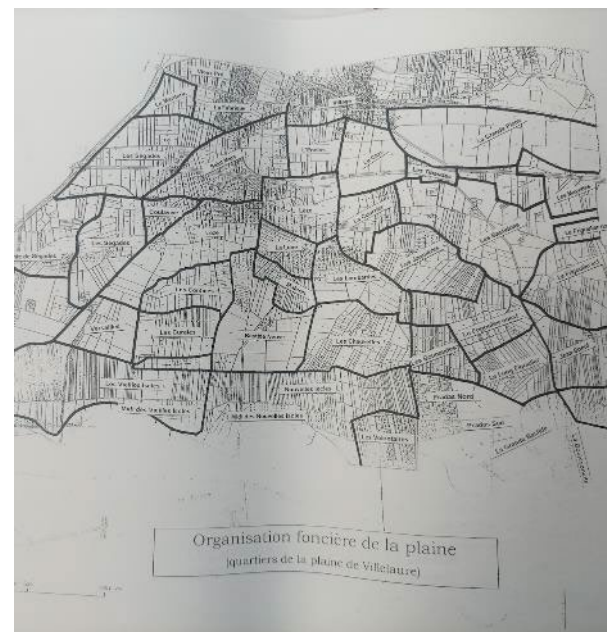
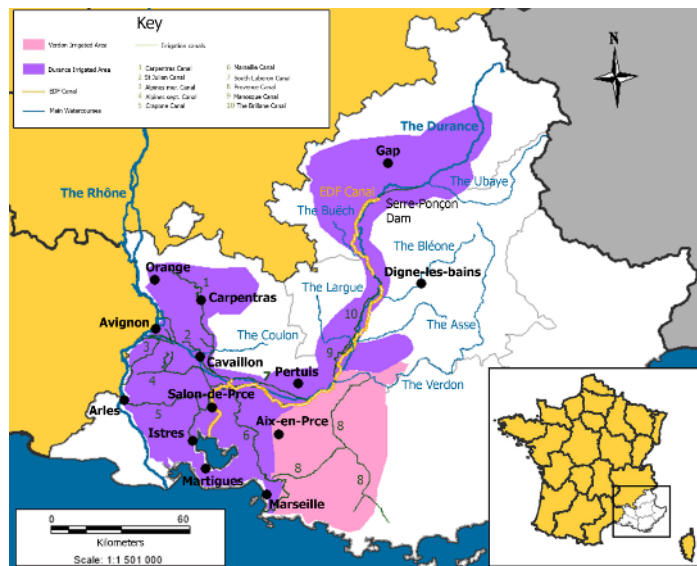




Partager la pénurie : une histoire de l'eau en Provence, l'exemple des canaux

- Conflits et organisation collective dans le partage de l'eau. (tours d'eau)
- ASA : loi du 21 juin 1865
- Construction au 19^{ème} siècle des principaux canaux à vocation agricole et création des ASA à la fin du 19^{ème}
- Pression de plus en plus forte sur la ressource en eau et nombreux conflits autour de son partage
- Création de la Commission exécutive de la Durance (CED) en 1907 pour répartir la pénurie entre les canaux





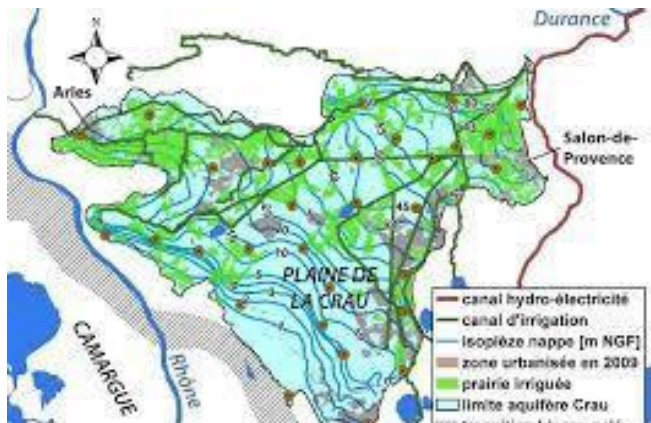
Un héritage : Des infrastructures hydrauliques qui structurent le territoire régional

- Construction du barrage de Serre Ponçon (1955) et de Sainte Croix (1971) et du canal EDF avec une prise d'eau sur le barrage.
- 15 canaux maitres transportent l'eau de la Durance, ce qui représente 540 kms d'ouvrage principaux et 4000 kms de réseaux secondaires.
- 150 000 ha périmètres irrigués.



Des outils d'adaptation au changement climatique

- Les scénarios du changement climatique :
 - Augmentation des températures et risques de sécheresse
Diminution de la ressource disponible et augmentation des besoins (énergie, agriculture) donc risque de pénurie
 - Augmentation de la pluviométrie
Risque de phénomènes pluviométriques intenses accrus.
- Des outils qui permettent de répondre aux enjeux d'adaptation du « trop » ou « pas assez d'eau » prévus dans les scénarii en régions méditerranéennes
- Un contexte institutionnel et législatif qui au nom de l'adaptation au changement climatique encourage des politiques « d'économies d'eau ».



Services environnementaux

- De l'eau « agricole » pour des usages « urbains »: arrosage des jardins, des espaces verts publics, golfs, piscines / bassins, qui évite des prélèvements supplémentaires sur les nappes
- Réceptacle des eaux de pluie et gestion des risques d'inondation
- Soutien d'étiage des cours d'eau en période estivale
- Recharge des nappes phréatiques
- Nappe phréatique de la Crau : l'irrigation gravitaire des prairies de Crau par le canal de Craponne, contribue au 2/3 de la recharge de la nappe. Nappe qui assure l'approvisionnement en eau potable pour 270 000 habitants, la zone portuaire et industriel de Fos. Projets de ZAC et d'urbanisation sur les prairies qui menacent l'alimentation de la nappe phréatique





Des enjeux de biodiversité

- Développement d'une ripisylve qui construit aussi un paysage de fraîcheur en climat méditerranéen (végétation aquatique et hygrophyle, herbacées hautes et denses, ligneux buissonnants, lianescents ou arbusifs)
- Milieux de vie de nombreuses espèces de reptiles, d'amphibiens, d'odonates, d'oiseaux, d'insectes et de poissons
- Rejets de colatures
- Rôle écologique des canaux dans le maintien d'une biodiversité ichtyologique du système durancien
- Développement de pratiques de loisirs

Du bon état écologique des masses d'eau aux économies d'eau



- Omniprésence du terme « économies d'eau » dans les discours institutionnels et politiques / alors que ce terme « économie » n'est pas utilisé dans le cadre législatif (absent de la DCE et cité deux fois dans la LEMA de 2006)
- Ce terme d'économie est associé à un risque : celui de pénurie de la ressource en eau au regard des dynamiques climatiques à venir. Il s'accompagne d'un discours sur le déficit hydrique et le déséquilibre croissant entre la ressource disponible et l'augmentation des « besoins » en eau, les deux en relation avec le changement climatique.
- le rapport de cause à effet étant présenté comme une évidence qu'il convient de questionner. Se diffuse comme des croyances, c'est-à-dire des représentations de la réalité socialement acceptables et qui ne nécessitent pas nécessairement l'administration de la preuve

Partager les économies ?

S'adapter au changement climatique : connaître le passé, utiliser l'existant pour penser le futur ?



- Gestion foncière de l'eau : comment concilier les usages urbains des espaces ruraux et le maintien de ces outils de partage de l'eau ?
- Quels conflits émergent sur la ressource dans un contexte de changement climatique : nouveaux usages économiques (tourisme, golf, piscines, etc.) et usages historiques (domestique et agriculture)
- Quelles structures et organisations sociales pour le partage de la ressource (ASA, intercommunalité, privé) ? Mode de gouvernance spécifique : les contrats de canaux